HAUT POITOU
Communauté de Communes

L'ACTU DU HAUT-POITOU

Janvier 2022 N°9

ÉDITOS :

L'année 2021 s'est achevée il y a quelques jours. Si 2021 restera marquée par la pandémie de la Covid-19, le bilan qui peut rapidement en être dressé est que nous nous sommes progressivement adaptés pour vivre avec le virus et l'année n'aura pas été vaine pour notre territoire et pour la Communauté de Communes.

Ainsi, **le présent numéro fait un bilan du nouveau schéma de collecte** mis en œuvre il y a tout juste un an, avec des résultats positifs qu'il convient de pérenniser. Je vous laisse en prendre connaissance.

2021 fut également l'année de la prise de compétences importantes pour le développement et l'aménagement de notre territoire. Depuis le 1er juillet, la Communauté de Communes du Haut Poitou est compétente en matière de **Plan Local d'Urbanisme,** le document qui fixe les règles d'aménagement et de construction sur le territoire ; en matière de **mobilité**.

L'année dernière, nous avons pu avancé sur le **projet de territoire et de mandat** notamment en définissant plus précisément les investissements et les actions qui conforteront un **développement équilibré** et **une offre de services adaptée** à vos besoins.

En 2022, nous aurons l'occasion d'approfondir ces orientations et de les mettre en œuvre. Je reviendrai régulièrement sur ces différents sujets.

Permettez moi de vous adresser à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé, de réussite et d'accomplissement pour cette nouvelle année.

Benoit PRINÇAY *Président*

Le changement de schéma de collecte opéré depuis le 11 janvier 2021 sur tout le territoire a permis d'harmoniser le mode et les outils de collecte des déchets ménagers.

Grâce aux nouvelles consignes de tri et une remarquable implication des usagers, il a été constaté une diminution des quantités de déchets non valorisables ainsi que les déchets d'enfouissement de déchetterie.

Parallèlement, les matières valorisables et recyclables ont vu leurs quantités augmenter, contribuant ainsi à l'économie des matières premières.

Afin de maîtriser la production de déchets, la Communauté de Communes du Haut-Poitou travaille sur des outils de prévention et de réduction des déchets.

Elle agit entre autre en **sensibilisant les enfants** grâce au dispositif éducatif du Pass' Environnement proposé aux écoles et collèges du territoire du Haut-Poitou et en mettant en place de **nouveaux outils à destination des usagers et commerçants.**

En 2022, continuons nos efforts qui nous permettront de recycler et valoriser toutes ces matières qui constituent nos déchets en gardant à l'esprit que ***"le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas".***

Dominique DABADIE *Vice-Président "Gestion et valorisation des déchets"*

Toute les informations de la CC Haut-Poitou sur le site :

www.cc-hautpoitou.fr

BILAN POSITIF DU NOUVEAU SCHÉMA DE COLLECTE 2021

1. LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Matières non recyclables

	Ordures ménagères	
	- 5 %	**- 6 kg**/an/habitant

- Les ordures ménagères ne sont pas retriées et sont incinérées. Elles sont valorisées énergétiquement.
- La collecte des ordures ménagères a été maintenue tous les jours fériés.

Matières recyclables

La réorganisation du dispositif de collecte et les nouvelles consignes de tri ont apporté **des résultats positifs.**

	Verre	
	+ 10 %	**+ 3 kg**/an/habitant
	Tri sélectif + papier	
	+ 1,6 %	**+ 0,5 kg**/an/habitant

Pour continuer à améliorer la qualité du tri, veillez à appliquer les consignes suivantes :

- Déposer le verre en point d'apport volontaire.
- Apporter les grands cartons à la déchetterie.
- Déposer le papier dans les points d'apport volontaire pour garantir sa propreté et donc son recyclage.
- Ne pas imbriquer les emballages entre-eux

2. LES DÉCHETS DE DÉCHETTERIES

1. Matières non valorisées

Grâce à la mise en place de la collecte du mobilier dans les déchetteries et un meilleur contrôle des apports des entreprises, **des résultats positifs** sont également constatés.

	Enfouissement	
	- 4,4%	**-2,5 kg**/an/habitant

2. Matières recyclables ou valorisées

Plusieurs matières ont vu leur **quantité collectée augmenter** significativement, contribuant à **plus de valorisation**.

Les nouveaux règlements de déchetterie, de la plate-forme de compostage et de l'installation de stockage de déchets inertes (ISDI) de Braille-Oueille, ont permis de **diminuer rapidement et fortement les apports.**

RAPPELS :

- Séparer les éléments en plastique et métal de vos déchets destinés aux gravats (robinet, lunette et chasse d'eau en plastique, sacs de ciment).
- Séparer les pots et films en plastique dans les végétaux déposés en déchetterie sinon ils seront broyés durant la transformation en compost

	Le carton brun	
	+ 25 %	**+ 1,8 kg**/an/habitant
	Les métaux	
	+ 7 %	**+ 0,7 kg**/an/habitant
	Le mobilier	
	+ 100 %	**+ 7,1 kg**/an/habitant
	Les déchets verts	
	- 18 %	**- 20 kg**/an/habitant
	Les déblais & les gravats	
	- 25 %	**- 34 kg**/an/habitant

	Tonnages totaux en déchetterie	
	- 9 %	**- 34,3 kg**/an/habitant

La vigilance des usagers et l'expérience du tri des agents d'accueil ont permis d'augmenter les quantités collectées de déchets dits "dangereux" (restes de peinture, pastilles de chlore, désherbants, engrais...).

Les gros bidons vides souillés, de produits chimiques dangereux doivent être déposés dans les contenants adéquats mis à disposition en déchetterie et **non dans les bennes d'enfouissement**

PROJETS DE GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS 2022

1. LA PRÉVENTION

► **La pratique du compostage se développe sur le territoire** :

18,20 % des foyers du Haut-Poitou sont équipés d'un composteur. En 2021 *(au 1er novembre)*, le cap des 500 composteurs installés dans les foyers est franchi contre 220 installations en 2020.

La CC Haut-Poitou propose un composteur 345 L à 15 € afin de réduire les déchets organiques présents dans les ordures ménagères (jusqu'à 30 % du volume du sac noir).

Nouveau guide du compostage :

→ Téléchargeable sur notre site internet *(voir lien et/ou QR code en bas de page)*

→ Disponible à la CC du Haut-Poitou et/ou dans votre mairie.

► **Le Pass' Environnement :** 3ème campagne de ce dispositif d'éducation et de sensibilisation à destination des élèves des écoles élémentaires et collèges du Haut-Poitou.

L'objectif est de **sensibiliser les futurs adultes à la prévention et à la réduction des déchets** par le biais de différentes actions : respect de l'environnement, importance du tri pour garantir le recyclage, bénéfices de la pratique du compostage…

2. À VENIR EN 2022

√ Opérations de broyage de proximité :

Gratuites, destinées aux particuliers; elles seront organisées par les communes participantes en partenariat avec la CC Haut-Poitou. **Objectifs :**

- Réduction des apports en déchetteries
- Réduction des trajets en déchetterie au profit du bilan carbone
- Valorisation en ressource pour les sols via le broyat produit

√ Réduisons nos déchets avec nos commerçants :

La CC du Haut-Poitou souhaite agir et voir diminuer la quantité de déchets d'emballage à usage unique utilisés lors des achats dans les commerces alimentaires.

Elle propose aux commerçants un kit de communication gratuit, invitant les clients à apporter leurs contenants propres et réutilisables (boîtes hermétiques, sacs tissu, ...)

√ Défi zéro déchet en Haut-Poitou :

La CC du Haut-Poitou organise **de février à juin 2022 un défi zéro déchet** afin d'impliquer les habitants du territoire à une réduction maximale de leurs déchets (ordures ménagères, tri sélectif...)

Objectifs :

- Créer une dynamique citoyenne autour du zéro déchet
- Démontrer que la réduction de déchets est possible, rapidement et considérablement.
- Former des citoyens relais auprès de la population sur la prévention et la réduction des déchets.

√ Rénovation et agrandissement des déchetteries de Mirebeau et Vouzailles plus d'informations à venir sur notre site internet.

Une 2nde vie à nos déchets

Scannez le QR code pour télécharger tous nos guides (tri, compostage...)
et retrouver toutes les informations de gestion et valorisation des déchets sur notre site internet
(https://cc-hautpoitou.fr/habiter/dechets-menagers/)

Vous pouvez aussi retrouver toutes les infos et conseils du Pôle Gestion et valorisation des déchets sur la page Facebook : **Gestion et Valorisation des Déchets du Haut-Poitou.**

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE : DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES HABITANTS DU HAUT-POITOU.

Avec Lire en Vienne , le Département de la Vienne et la Communauté de Communes du Haut-Poitou proposent aux habitants d'accéder gratuitement à une offre de ressources en ligne !

La bibliothèque Numérique s'invite chez vous, avec une offre variée

- √ De plus de 3 000 ebooks, régulièrement renouvelée, pour les enfants, les ados et les adultes
- √ De plus de 6 000 films à voir en streaming ou à télécharger,
- √ De presse en ligne
- √ De musique, avec plus de 11 millions de titres, des webradios et des sélections thématiques
- √ D'accès à plateforme de cours en ligne, proposant plus d'un millier de cours différents (sport, langues, cuisine, informatique, bien-être, etc.)

➡ Plus de renseignements contactez la bibliothèque de votre commune ou le service culture de la Communauté de Communes du Haut-Poitou au 05 49 51 93 07
ou sur : lireenvienne.fr ou https://bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr/offre

Suivez l'actualité du Réseau des bibliothèques sur Facebook

À VOS AGENDAS :

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Au 1er janvier 2022, la Communauté de Communes du Haut-Poitou met en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire...).

Le dépôt des demandes se fera via une plateforme gratuite (avec un lien d'accès direct depuis le site internet de la Communauté de Communes du Haut-Poitou).

Ce nouveau service témoigne de la volonté de moderniser et de simplifier les démarches administratives des habitants.

Le dépôt papier en Mairie est toujours possible.

Les services des Mairies et de la Communauté de Communes restent à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans votre projet.

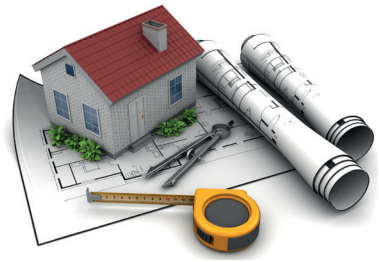

7 SEMAINES SUPPLÉMENTAIRES EN 2022, LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE NEUVILLE !

Afin d'augmenter les créneaux d'apprentissage de la natation pour les élèves du territoire, **le bassin nordique de Neuville ouvrira dès le samedi 26 février 2022.**

Ce planning élargi s'accompagnera de l'ouverture de la Piscine de Latillé, prévue pour septembre 2022. À terme, les deux piscines communautaires permettront à tous les enfants du territoire de savoir nager, au plus tard en classe de 6ème.

Dans le bassin sportif de la piscine de Neuville, parallèlement à l'accueil des scolaires, les activités du Club Nautique Neuvillois ainsi que les créneaux d'ouverture au public reprendront fin février.

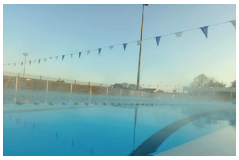

Les vestiaires seront chauffés, un sas sera installé pour protéger les baigneurs des vestiaires jusqu'au bassin. Grâce à l'installation d'une nouvelle couverture thermique, **l'eau du bassin sera maintenue à une température minimale de 28°**. De quoi garantir d'excellentes conditions de confort pour tous les utilisateurs.

radio Styl'fm
www.stylfm.com.fr
89.7 - Neuville de Poitou 98.1 - Loudun

Tous les 15 jours le mardi à 8h30 le Président ou un Vice-président de la CC du Haut-Poitou sont les invités de la radio Styl'Fm.

L' actualité de la CC Haut-Poitou expliquée aux habitants du territoire. Retrouvez l'agenda de ces rendez-vous sur notre site internet et/ou notre page Facebook.